Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poursuite des mesures en faveur de la promotion des professions de la santé

Les métiers de la santé, un domaine attractif à l'avenir prometteur

Il y a 10 ans, l'ensemble des secteurs concernés constataient une pénurie du personnel soignant, conjuguée au vieillissement de la population. Après analyse de la situation, les départements de la formation, de la jeunesse et de la culture et celui de la santé et de l'action sociale ont mis en place des mesures, notamment de promotion des professions de la santé. L'augmentation des étudiants/tes dans l'ensemble des filières de formation illustre la pertinence de ces démarches, qui se poursuivent

A la fin des années 1990, les métiers de la santé souffraient d'une pénurie importante de personnel qualifié, ainsi que d'un déficit d'image par rapport aux jeunes au moment de choisir leur voie professionnelle. Les départements de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et celui de la santé et de l'action sociale (DSAS) ont alors fait conduire une analyse approfondie des multiples facteurs à l'origine de cette situation, afin de dégager des solutions à mettre en oeuvre pour résorber la pénurie en augmentant l'attractivité des professions de la santé auprès des jeunes, en particulier par la qualité des formations.

Parmi les mesures mises en oeuvre afin de favoriser l'attractivité des formations dans le domaine des professions de la santé, il convient notamment de relever:

- le développement au niveau HES de la Haute Ecole cantonale vaudoise de la santé et de la Haute Ecole de la santé La Source (augmentation de près de 40% des effectifs au niveau HES depuis le démarrage des programmes de bachelor en 2006 ; près de 320 nouveaux étudiants pour cette rentrée). Le positionnement au niveau tertiaire HES des filières de formation des métiers de la santé a non seulement très nettement renforcé l'attractivité pour ces formations et les professions liées, il permet également la collaboration entre les branches de la médecine et des soins. Cette collaboration prend notamment forme par le master en sciences infirmières, qui a débuté en 2009. Le parcours HES propose ainsi de multiples perspectives, à la fois professionnelles et

académiques.

- l'introduction du CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire en 2002-2003 dont les effectifs sont en constante augmentation et qui est actuellement la troisième formation initiale la plus prisée de Suisse.

- le refus d'introduire un numerus clausus limitant l'accès aux études universitaires en médecine contribue à la lutte contre la pénurie de personnel soignant.

- L'augmentation de 25% des places de formation post-grade en médecine au CHUV, ainsi que différents soutiens à la médecine générale.

Les mesures mises en oeuvre portent également sur le maintien en activité des personnes formées, ou sur des modalités permettant leur réintégration facilitée après une période où ces personnes ont souhaité suspendre ou diminuer fortement leur activité professionnelle. 260 infirmières ont ainsi pu bénéficier du dispositif de réinsertion piloté par le Centre d'information aux professions de la santé et du social CIPS et sont actuellement de nouveau en emploi.

La lutte contre la pénurie du personnel soignant s'articule ainsi en cinq axes : l'attractivité du domaine professionnel, la qualité des formations, le maintien/retour en activité des personnes formées, une définition précise des métiers et des tâches qu'ils recouvrent, et l'intégration des nouveaux métiers qui se développent dans le domaine médical.

Les conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pierre-Yves Maillard ouvriront vendredi, à 17h30 au Comptoir Suisse, une exposition présentée par le CHUV. Invité d'honneur du comptoir, sa présence s'inscrit ainsi pleinement dans cette dynamique de lutte contre la pénurie de personnel soignant.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 septembre 2010

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, 021 316 30 01 DSAS, Pierre-Yves Maillard, Chef du département de la santé et de l'action sociale, 021 316 50 04